Collège Marcel Pagnol
BP 5
Rue Emile Turco
34410 SERIGNAN
Tél .: 04 67 39 99 99
Fax : 04 67 39 99 90

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :
Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
COLLEGE MARCEL PAGNOL – RUE EMILE TURCO – 34410 SERIGNAN
Personne responsable du marché : M. LUC ROYER PRINCIPAL DU COLLEGE
Comptable assignataire : AGENT COMPTABLE DU COLLEGE MARCEL PAGNOL
Siège de l'agence comptable : Lycée « Jean MOULIN » 34 500 BEZIERS

II) Procédure :
Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :
Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire à Florence et Venise pour 52 élèves âgés de 12 à 13 ans et 4 adultes accompagnateurs du 10 avril 2016 (départ le soir) au 16 avril 2016 (matin).

IV) Description des prestations :

IV-1 transport :
- Autocar de tourisme (récent de moins de 5 ans) pour toute la durée du voyage.
- La compagnie proposera un ou deux chauffeurs (bonne connaissance de Florence et Venise) afin de réaliser tous les points du programme souhaité sans que le groupe soit obligé d'attendre pour cause de dépassement d'horaire de travail.
- La compagnie devra s'engager à réparer ou remplacer un véhicule en cas d'ennuis mécaniques dans la demi journée.
- Les frais d'autoroute, de parkings seront réglés par le conducteur et donc inclus dans l'offre.

IV-2 hébergement :
- Hébergement en pension complète pour les participants et les accompagnateurs et les chauffeurs de bus.
- Les répartitions mixtes (filles/garçons) ne seront pas autorisées

IV-3 programme des visites à effectuer :

DIMANCHE
départ de Sérignan à 16 heures, dîner tiré du sac, nuit dans le bus

LUNDI
petit déjeuner au restaurant
découverte de la place saint-Marc et de la basilique
déjeuner au restaurant
visite du ghetto juif
dîner et nuit à l' hôtel

MARDI
petit déjeuner à l'hôtel
visite du palais des doges
pique-nique fourni par l'hôtel
visite du théâtre la Fenice
visite de la galerie de l'academia
dîner et nuit à l'hôtel

MERCREDI
petit déjeuner à l'hôtel
trajet vers Florence
pique-nique fourni par l'hôtel
visite du musée Galilée
découverte de la ville : piazza della signoria, loggia dei lanzi, piazza della republica, visite du duomo
dîner et nuit à l'hôtel

JEUDI
petit déjeuner à l'hôtel
visite du musée des Offices
pique-nique fourni par l'hôtel
visite de l'église santa Croce, découverte du ponte vecchio et ascension jusqu'au belvédère piazza Michelangelo
dîner et nuit à l'hôtel

VENDREDI
petit déjeuner à l'hôtel
visite du couvent san Marco
pique-nique fourni par l'hôtel
visite du palazzo vecchio
visite de l'église orsanmichele
dîner au restaurant
retour en bus pendant la nuit

SAMEDI
arrivée à Sérignan entre 7 et 8 heures du matin

IV -4 observations particulières :

- Les élèves partent le jour 1 le soir vers 17h prévoir le petit déjeuner le lendemain. Tous les repas doivent être compris dans l'offre jusqu'au retour dans l'établissement.
- Le prestataire devra présenter une garantie qui permette d'obtenir sans condition le remboursement des sommes versées en cas d'annulation totale du groupe ou en cas d'annulation partielle (un ou plusieurs participants).
- De même, il devra proposer une assurance assistance rapatriement pour l'ensemble du groupe.
- Le prestataire devra pouvoir fournir un service d'aide 24h/24h.
- Le prestataire devra mettre à notre service un serveur vocal téléphonique pour informer régulièrement les parents sur le déroulement du voyage.

V) <u>Contact</u> :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame la Gestionnaire du « Collège Marcel PAGNOL » ; tel 04,67,39,99,99 ; fax 0467,39,99,90. Adresse électronique : gest.0341388z@ac-montpellier.fr

VI) <u>Date limite de transmission des offres et modalités de transmission</u> :
Les offres devront être parvenues au service Intendance du COLLEGE MARCEL PAGNOL situé à Sérignan, au plus tard le 2 **septembre** 2015 à 12 h 00.

VII) <u>Contenu des offres</u> :
L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant le prix unitaire HT, les taux et montant de la TVA pour tous les participants élèves et accompagnateurs. Les taxes et frais divers seront également mentionnés sur le devis ainsi que le coût des visites avec prix ferme et définitif. Le prix de l'assurance annulation devra figurer.

VIII) <u>Critère de jugement des offres</u> :
Les critères de jugement des offres sont : QUALITE DES SERVICES
PRECISION DE L'OFFRE
PRIX

IX) <u>Délai de validité des offres</u> : 30 jours.

X) <u>Règlemen</u>t :
Le règlement s'effectuera par **mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours** à compter de la date de réception de la facture à établir en trois exemplaires.

XIV) <u>Notification</u> :
Le marché sera notifié au titulaire avant le 21 septembre 2015.
Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site aji-france.com.

A SERIGNAN, le 30/07/2015

Le Principal, Luc ROYER